

PROCES VERBAL – INSTALLATION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 12 JUILLET 2020

Ouverture du conseil d'arrondissement

Madame Nathalie PERRIN-GILBERT

Il est 8 heures. Je vous propose donc que nous ouvrons la séance publique de ce conseil du 1^{er} arrondissement du 12 juillet 2020.

Conseil d'arrondissement qui est le premier de ce mandat et qui va nous permettre d'installer d'abord le conseil d'arrondissement, d'élire, et comme il y a peu de mystère alors je vais dire, la nouvelle Maire du 1^{er} arrondissement ainsi que ses adjointes et adjoints.

J'ouvre cette séance en tant que Maire du 1^{er} arrondissement pour encore juste encore quelques minutes et j'ai encore des petites choses à dire mais je voulais d'abord, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, vous souhaiter la bienvenue !

Il est prévu que je dise quelques mots et ensuite je céderai la présidence de la séance à Monsieur Yves BEN ITAH, le temps que nous procédions à l'élection de la Maire d'arrondissement.

Quelques mots simplement sans trop de formalisme pour ouvrir cette séance.

Eh bien oui, bienvenue aux 13 nouveaux élu.e.s autour de cette table et autour de moi temporairement ce matin avant que je rejoigne ma place.

Bienvenue Yves, bienvenue Yasmine, bienvenue Mathilde, bienvenue Yann, bienvenue Noé, bienvenue Sylvain, bienvenue Malika, bienvenue Laurence, bienvenue Jean-Christian, bienvenue Bertrand et bienvenue David.

Je vous cite tout d'abord en tant que nouveaux élu.e.s du 1^{er} arrondissement.

Il y a quelques années, il n'y a pas si longtemps ou presque, j'étais dans cette situation et je me rappelle l'émotion de siéger pour la première fois au sein d'un conseil qu'il soit d'arrondissement ou municipal.

Bienvenue ce matin également à Fatima, bienvenue également à Laurence.

Vous retrouvez cette salle du conseil d'arrondissement que vous connaissez depuis plusieurs années maintenant.

C'est un petit peu aussi le symbole de cette nouvelle équipe dans notre arrondissement qui voit un renouvellement en profondeur de l'équipe d'arrondissement mais qui transmet également de

l'expérience au sein de l'équipe pour que la transition se fasse et que vous rentriez très vite en fonction.

Alors je sais que déjà des réunions ont eu lieu que ce soit sur le terrain, que ce soit en mairie ou à l'Hôtel de Ville pour prendre à bras le corps un certain nombre de sujets.

On a connu une période un petit peu particulière, déjà la période électorale qui fige un peu l'activité municipale et puis une période qui s'est prolongée avec le confinement, les précautions à prendre dans le cadre de la pandémie et c'est vrai qu'un certain nombre de sujets et de dossiers et de questions sont restés en suspens. Il est nécessaire en effet de reprendre vite l'activité, de prendre vite un certain nombre de décisions et je voulais témoigner de la volonté de cette nouvelle équipe de s'emparer tout de suite des dossiers. Je suis heureuse que depuis déjà une bonne semaine un travail se soit d'ores et déjà engagé.

Donc à la fois renouvellement et à la fois expérience, mais avec le même enthousiasme, la même responsabilité également.

Enthousiasme de partager et de porter des valeurs communes, enthousiasme et envie de faire, d'être au service d'un territoire, de ses acteurs économiques, associatifs, culturels et puis au service évidemment de ses habitant.e.s. Et puis responsabilité, soumis à une certaine forme d'exemplarité pour ne pas décevoir non plus et tenir les engagements qui ont pu être pris devant nos concitoyens. Alors j'ai déjà eu l'occasion que ce soit lors des vœux publics aux habitant.e.s du 1^{er} arrondissement au mois de janvier 2020, que ce soit au moment de la fusion des listes de Lyon en Commun, de EELV et de la Gauche Unie de pouvoir dire toute ma confiance en Yasmine bien sûr mais également dans l'ensemble de l'équipe. Je le redis ici tout à fait officiellement, je redis mon plaisir de transmettre cette fonction de Maire d'arrondissement à une femme.

Le Maire de Lyon a d'ailleurs dit son souhait que les femmes soient en responsabilité à la Ville.

C'est le cas également à la Métropole et je salue Emeline BAUME, première Vice-Présidente de la Métropole auprès de Bruno BERNARD. Sur le 1^{er} également, nous portons cette exigence et cette volonté de la présence de femmes sur des postes à responsabilités.

Je suis heureuse également de transmettre cette fonction à Yasmine au regard des valeurs que tu peux porter, des valeurs que nous partageons, des engagements que tu as pu avoir à la fois en tant que militante mais également dans le cadre de ton activité professionnelle.

Cela me permet, et je t'en remercie, de connaître une grande sérénité aujourd'hui dans ce moment de transmission.

Permettez-moi également d'avoir un petit mot pour les colistières et les colistiers qui m'ont accompagnée durant plusieurs mois et durant, en tout cas le premier temps de la campagne avant la fusion de nos listes dont, encore une fois, je suis heureuse: Malika, Bertrand, David, Laurence.

Je vous remercie de ces mois partagés et pour Laurence, de ces années partagées, et vous redis également tout le plaisir que j'ai eu dans ce partage-là, toute la confiance également que je vous porte dans la manière que vous aurez de servir un projet commun et partagé et puis également d'être à la hauteur de vos nouvelles responsabilités.

Donc je voulais vous dire et mon plaisir et ma sérénité et ma confiance également.

Et puis pour terminer ce petit propos introductif et pour ne pas être trop longue, permettez-moi également de remercier avec là peut-être beaucoup d'émotion, les services de la mairie du 1^{er} arrondissement, des femmes, des hommes auprès desquels j'ai beaucoup appris et qui m'ont beaucoup apporté.

La mairie d'arrondissement est une maison, la maison commune et j'ai le sentiment que nous avons avancé ensemble, chacun évidemment dans ses fonctions et il est très important que les élu.e.s

assument leur fonction politique et que les services soient dans leur fonction administrative et de portage administratif d'abord des missions d'une mairie d'arrondissement et puis d'un projet vers lesquels les élu.e.s les orientent.

Mais dans ces fonctions respectives là, je pense que nous avons formé une très belle maison, de très belles équipes et j'ai grandi à vos côtés.

Donc je vous remercie du fond du cœur de ces années partagées.

Nous avons connu des mandats différents, le dernier mandat 2014-2020 est un mandat qui reposait peut-être sur deux pôles : un pôle de résistance et de combat.

Nous étions dans l'opposition de la mairie centrale, de la Métropole également.

Nous avons été en résistance en empêchant ou en contribuant à empêcher un certain nombre de projets.

Je pense par exemple à la vente au privé de l'ex Ecole Nationale des Beaux-Arts.

Je pense au combat mené et il n'est pas terminé sur la parcelle du Bon Pasteur.

Je pense au collège Truffaut qui n'a pas été vendu, contrairement par exemple au collège Maurice Sève sur le 4^{ème} qui est destiné à la vente et à la promotion immobilière.

Il reste, ce collège, dans le patrimoine de la Métropole même s'il y a un bail emphytéotique et puis il y a un projet qui nous semblait plus cohérent et utile à l'arrondissement que d'en faire une opération promotion immobilière.

Il y a bien sûr les Halles de la Martinière qui n'ont pas accueilli une énième grande surface de la grande distribution mais un projet orienté autour des circuits courts et d'une alimentation durable, le plus possible biologique et le plus possible également accessible à tous.

Combat, le combat il a été mené par des moyens légaux puisque nous avons été à plusieurs reprises au Tribunal Administratif face à la Ville quand il le fallait.

Il a été également politique et citoyen et c'est d'abord notre première manière d'agir.

Il a été militant également et je pense à ce que nous avons mené ensemble concernant la Ville hospitalière, l'arrondissement hospitalier, l'accueil des mineurs non accompagnés, l'accueil des enfants sans papier et je suis fière aussi d'avoir été une Maire en responsabilité mais qui n'a jamais oublié sa casquette de militante et son engagement militant.

C'est le premier pôle, le deuxième pôle de ce mandat a été peut-être celui d'ores et déjà de l'innovation puisque nous avons fait, dès 2014, de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire, des initiatives citoyennes, un axe fort de notre mandat.

Preuve en est, la Maison de l'Economie Circulaire, la première du genre sur la Ville et la Métropole réalisée avec des crédits uniquement de l'arrondissement et nous avons mobilisé toute notre énergie.

Sur l'économie circulaire, je peux citer également les « boîtes à lire », qu'il faudra certainement revoir car elles ont du mal à vivre, on le voit bien.

On y trouve beaucoup de livres et parfois d'autres choses mais on voit bien que l'occupation de l'espace public et le respect du matériel n'est pas si simple.

Donc on a encore des choses à penser et à inventer.

Je pense évidemment aux lombricomposteurs collectifs qui ont été installés sur l'espace public. Et puis l'innovation elle a été dans la démocratie avec ce conseil territorial que nous avons mis en place depuis deux ans et qui est une forme de CICA augmenté et qui est là aussi un objet unique dans la Ville de Lyon.

Autre objet unique et qui a été d'ailleurs récompensé à ce titre par les professionnels de la presse territoriale, notre journal d'arrondissement, la Revue A1 qui n'était pas un organe de propagande de

la Maire, ni de ses équipes puisqu'il n'y avait ni édito, ni photo, ni rien nous concernant mais qui, à l'inverse, permettait aux habitant.e.s et acteurs de l'arrondissement de réfléchir ensemble sur une thématique qui faisait la part belle aussi aux artistes puisqu'ils avaient carte blanche dans cette revue. Aux livres aussi et au lire puisque la bibliothèque municipale du 1^{er} et un libraire indépendant à tour de rôle étaient invités à donner leur point de vue et des conseils de lecture ou de films sur le thème abordé.

Je remercie Elliott AUBIN qui est dans la salle, élu du 1^{er} arrondissement durant le mandat précédent et qui a porté cette revue contributive.

C'est le rendre-compte ! Très vite, nous nous étions dit que la responsabilité des élu.e.s était de rendre-compte régulièrement de leurs actions.

Donc nous avons choisi de ne pas imaginer un bilan de mandat en fin de mandat puisque la démocratie, ce n'est pas seulement tous les six ans, la démocratie c'est un processus continu et donc nous avons rendu compte de notre activité un an après, deux ans après, trois ans après, quatre ans après et donc régulièrement et y compris sur l'espace public, nous avons fait ces retours aux habitant.e.s de notre action.

Et puis surtout tous les deux à trois mois, c'était ce que nous appelions les rendez-vous citoyens et donc aller sur un quartier de l'arrondissement soit sur un espace public quand le temps le permettait, soit dans un café quand il faisait un peu moins beau et chaud. Et sans ordre du jour, a priori, nous allions rencontrer les habitant.e.s, d'abord pour écouter mais aussi pour rendre compte. Et puis bien sûr c'est le conseil d'arrondissement des enfants, créé sous l'impulsion de Fatima BERRACHED.

Trois promotions de conseil des enfants et qui nous a permis d'associer les plus jeunes de la cité à la vie politique et citoyenne de l'arrondissement, de les accompagner dans des projets, dans des réalisations concrètes et je crois que l'on peut être fiers de cette instance qui a donné des projets concrets, je pense à la « boîte à partage », je pense à un certain nombre de propositions sur les espaces verts, le jardin Sutter notamment.

Je pense également au réservoir de biodiversité qui va être installé au sein du jardin des plantes et puis surtout, c'était un petit peu notre maxime avec Fatima : « On ne naît pas citoyen, on le devient ! ».

Cette phrase célèbre que nous avons repris comme nôtre et qui était là pour dire notre rôle aussi en tant qu'élu.e.s et de faire cette éducation à la citoyenneté et de transmettre aux plus jeunes générations.

Et puis c'est aussi le conseil des aîné.e.s et j'en vois ici quelques un.es de leurs représentant.es.

Merci d'être encore et toujours fidèles !

Le conseil des aîné.e.s c'était cette volonté de revoir notre regard sur les aîné.e.s dans la cité et de se dire qu'une politique en direction des personnes âgées, ce n'est pas simplement distribuer des papillotes à Noël, ni des brins de muguet au mois de Mai et que nos aîné.e.s méritent une bien autre considération et qu'avant d'être des aîné.e.s, ce sont des hommes et des femmes qui sont encore totalement actifs dans la vie, dans leur vie et dans la vie de la cité et qui ont beaucoup à nous transmettre et à nous apprendre de leur expérience de vie, de leur expérience professionnelle et que nous avons tout intérêt à les écouter, à les associer et à leur donner aussi des clés de certaines salles de la mairie et de leur permettre un certain nombre d'initiatives. Je pense au forum, je pense à l'association avec les centres sociaux de notre arrondissement, je pense à la permanence téléphonique pour les autres aîné.e.s dans la cité, je pense à l'enquête que vous avez réalisée et dépouillée pour voir quelles étaient les préoccupations, je pense à la lutte contre l'isolement, je pense à la fête également de début d'année...

Autant de sujets dans lesquels vous vous êtes impliqués et je vous en remercie là aussi du fond du cœur et vous m'avez également beaucoup apporté et je vous remercie de transmettre aux autres ainé.e.s de la commission tous mes remerciements.

Voilà très vite un petit peu le bilan succinct que je voulais tirer de ces six années.

La politique c'est à mon sens évidemment tenir ses engagements, ne jamais oublier d'où nous venons et les engagements qui ont fait que nous sommes entrés en politique.

On ne change pas du jour au lendemain parce que l'on devient élu.e.

Un élu.e ce n'est surtout pas un gestionnaire, ce n'est surtout pas d'abord un gestionnaire, cela doit l'être évidemment et c'est la moindre des choses et les services sont là pour nous le rappeler et vous pourrez vous appuyer sur la Direction Générale des Services. Mais c'est d'abord un homme ou une femme de conviction prêt.e également à monter au front quand il le faut pour faire aboutir un certain nombre de dossiers et nous l'avons fait et je n'ai aucun doute que nous continuerons à la faire durant ces six années dans une configuration tout à fait différente et sincèrement, j'en suis heureuse.

Je pense que notre arrondissement va connaître véritablement un nouveau souffle, d'abord parce que nous élu.e.s et c'est extrêmement important au début, il y a l'enthousiasme avec parfois quelques erreurs parce que l'on débute mais ce n'est pas grave parce qu'il y a tellement d'enthousiasme que les potentielles erreurs, même s'il n'y en aura peut-être pas, se réparent et on avance.

Après il y a toujours l'enthousiasme avec en plus le bénéfice de l'expérience, donc là c'est le top, je dirais, du mandat.

Et puis après il y a le risque que l'expérience laisse la place aux réflexes et c'est là où il faut dire « je transmets », « je ne suis peut-être plus dans la meilleure phase de l'exécution de mes mandats ».

Il faut savoir céder, donner la main au bon moment et j'estime que j'étais arrivée à ce moment-là, en tout cas en ce qui me concerne et en tant que Maire d'arrondissement. Ou peut-être que j'avais moins ce regard neuf et donc je suis heureuse de passer la main aujourd'hui.

Mais donc nous étions dans un contexte, comme je le disais, d'opposition et de combat et là, nous allons pouvoir travailler avec l'Hôtel de Ville, avec la Métropole, bien plus que les années précédentes et cela va donner aussi ce nouveau souffle, dont je parlais, à l'arrondissement.

Parce qu'il y a évidemment les nouveaux élu.e.s mais il y a aussi les nouvelles conditions d'exercice de ce mandat et j'ai pleine confiance dans la volonté du Maire de Lyon, Grégory DOUCET, de donner aussi un autre tournant à la manière d'exercer, à mieux associer les élu.e.s d'arrondissement, les arrondissements aux décisions qui sont prises, aux projets, au gouvernement de la cité également.

Et donc, je ne dis pas que cela sera plus simple et plus facile parce que l'exercice du pouvoir n'est pas simple, ni facile mais au moins il y aura un certain nombre d'obstacles levés et je m'en réjouis.

Je vais terminer pour de bon sur cet exercice du pouvoir.

Il y a une autre phrase qui m'est chère et je ne sais plus qui en est l'auteur ou l'autrice, peut-être moi d'ailleurs !... Une phrase qui me guide et qui est : « Le pouvoir oblige plus qu'il ne permet ».

Ne jamais oublier que quand on est en situation de pouvoir, c'est d'abord une responsabilité et ne jamais oublier cette responsabilité que nous devons aux électeurs et aux électrices.

Voilà je vous remercie de votre attention et je vous redis à la fois ma sérénité, mon plaisir, mon bonheur, ma présence aussi dans nos conseils d'arrondissement à venir et puis sur les sujets qui concernent la culture et nous aurons quelques sujets sur l'arrondissement et bien tout mon engagement à vos côtés.

Merci à vous !

Je vais donc rejoindre ma place et je propose à Monsieur Yves BEN ITAH de me succéder à la présidence de cette séance.

Monsieur Yves BEN ITAH

Mesdames, Messieurs, mes Chers collègues, ce n'est pas sans une certaine émotion que je déclare ouverte cette séance du conseil d'arrondissement du 12 juillet 2020.

Le deuxième alinéa de l'article L2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que l'élection du Maire d'arrondissement qui suit le renouvellement général du conseil municipal a lieu 8 jours après celle du maire de la commune.

Le conseil d'arrondissement est, à cette occasion, exceptionnellement convoqué par le Maire de la commune.

Monsieur le Maire de Lyon, Grégory DOUCET, élu le 4 juillet 2020, vous a donc convoqués le 6 juillet 2020, pour élire le Maire et les adjoints d'arrondissement.

En application de l'article L2121-15 du CGCT, je vous demande de procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Je vous propose de désigner à main levée le benjamin de notre assemblée : Monsieur Noé FROISSART.

- Qui est pour ?

- Qui vote contre ?

- Abstention ?

Monsieur Noé FROISSART est désigné Secrétaire de séance à l'unanimité.

Avant de procéder à l'installation des membres du conseil d'arrondissement, M. Noé FROISSART, Secrétaire de séance, va procéder à l'appel nominal, dans l'ordre du tableau issu des élections du 15 mars et 28 juin 2020.

Monsieur Noé FROISSART

- M. Sylvain GODINOT
- Mme Nathalie PERRIN-GILBERT
- M. David SOUVESTRE
- Mme Yasmine BOUAGGA
- M. Yann FAURE
- Mme Malika HADDAD-GROSJEAN
- M. Yves BEN ITAH
- Mme Fatima BERRACHED
- M. Bertrand PINOTEAU
- Mme Laurence HUGUES
- M. Jean-Christian MORIN
- Mme Laurence BOFFET
- M. Noé FROISSART
- Mme Mathilde CORTINOVIS

Monsieur Yves BEN ITAH

L'ensemble des élus étant présents, le quorum est atteint, nous pouvons donc poursuivre.

Je vais maintenant procéder à l'installation des élu.e.s d'arrondissement.

Il résulte des procès-verbaux des opérations électorales qui ont eu lieu le 15 mars et le 28 juin 2020 dans le 1^{er} arrondissement de la Ville de LYON pour l'élection du Conseil d'arrondissement, que

Mesdames et Messieurs les conseillers d'arrondissement ont été élu.e.s avec les nombres de voix suivants :

- M. Yves BEN ITAH : 5622 voix
- M. Bertrand PINOTEAU : 5622 voix
- Mme Laurence HUGUES : 5622 voix
- Mme Malika HADDAD-GROSJEAN : 5622 voix
- Mme Nathalie PERRIN-GILBERT : 5622 voix
- M. Yann FAURE : 5622 voix
- M. Jean-Christian MORIN : 5622 voix
- Mme Laurence BOFFET : 5622 voix
- M. Sylvain GODINOT : 5622 voix
- Mme Fatima BERRACHED : 5622 voix
- M. David SOUVESTRE : 5622 voix
- Mme Yasmine BOUAGGA : 5622 voix
- Mme Mathilde CORTINOVIS : 5622 voix
- M. Noé FROISSART : 5622 voix

Je les déclare installés dans leur fonction de membres du conseil d'arrondissement du 1^{er} arrondissement de la Ville de Lyon.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, pour procéder à l'élection du Maire d'arrondissement, nous devons d'abord désigner deux assesseurs à la majorité absolue.

Je vous propose de désigner à main levée, les deux élu.e.s les plus jeunes de cette assemblée, outre Monsieur Noé FROISSART, secrétaire de séance, à savoir Madame Mathilde CORTINOVIS et Monsieur David SOUVESTRE.

- Qui est pour ?
- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?

Madame Mathilde CORTINOVIS et Monsieur David SOUVESTRE, ayant obtenu la majorité absolue, sont désignés scrutateurs et scrutatrices de séance à l'unanimité.

Avant de procéder à l'élection du Maire, je vais vous donner un certain nombre d'éléments afférents au conseil d'arrondissement et qui s'appliquent à l'élection du Maire d'arrondissement.

Ces communications sont issues des articles L2122-4 à L2122-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de ces articles, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'arrondissement.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental.

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

De plus, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le conseiller municipal et d'arrondissement qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint, ni en exercer même temporairement les fonctions.

J'invite maintenant le Conseil à procéder au scrutin secret à l'élection du Maire du 1^{er} arrondissement.

Quels sont les candidats ?

- Madame Yasmine BOUAGGA

La seule candidate au poste de Maire du 1^{er} arrondissement est donc :

- Mme Yasmine BOUAGGA

Nous allons procéder au vote. Vous trouverez dans votre dossier une enveloppe contenant un bulletin vierge sur lequel vous inscrirez le nom du ou de la candidate de votre choix.

Si l'enveloppe de vote est laissée vide, ou le bulletin vierge, le vote sera considéré comme blanc.

Toute mention inscrite sur le bulletin, autre que le nom et prénom d'un ou d'une conseillère de l'arrondissement, fera que le vote exprimé sera comptabilisé comme nul.

J'invite les scrutateurs et scrutatrices désignés à venir à la table centrale pour veiller à la régularité des émargements.

Je vous remercie de faire votre choix et vous invite à passer par l'isoloir, muni de votre bulletin de vote, de votre enveloppe et de votre stylo, à l'appel de votre nom par le secrétaire de séance.

Monsieur Noé FROISSART

Je vais appeler par ordre alphabétique les élu.e.s pour qu'ils puissent voter et l'on me demande de rappeler qu'il y a également l'isoloir présent ici, si nécessaire.

- M. Yves BEN ITAH
- Mme Fatima BERRACHED
- Mme Laurence BOFFET
- Mme Yasmine BOUAGGA
- Mme Mathilde CORTINOVIS
- M. Yann FAURE
- M. Noé FROISSART
- M. Sylvain GODINOT
- Mme. Malika HADDAD-GROSJEAN
- Mme. Laurence HUGUES
- M. Jean-Christian MORIN
- Mme Nathalie PERRIN-GILBERT
- M. Bertrand PINOTEAU
- M. David SOUVESTRE

Monsieur Yves BEN ITAH

Je déclare le scrutin clos et j'invite les scrutateurs et scrutatrices désignés à venir à la table centrale pour procéder au dépouillement.

J'invite également le secrétaire à les rejoindre pour veiller à la régularité du dépouillement.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, voici les résultats du vote pour l'élection du Maire du 1^{er} arrondissement :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés (votants – nuls) : 14
- Majorité absolue : 8

Et donc, Madame Yasmine BOUAGGA, ayant obtenu l'unanimité des voix au 1^{er} tour du scrutin, est élue Maire du 1^{er} arrondissement de Lyon.

Yasmine, je vous invite à gagner la tribune pour vous remettre l'écharpe de Maire d'arrondissement. Madame la Maire, je vous laisse désormais la présidence de cette Assemblée.

Yasmine BOUAGGA

Merci beaucoup. Merci Yves, merci Nathalie.

Cette élection qui me désigne comme Maire, c'est celle de toute une équipe.

Au niveau de l'arrondissement, nous allons tout à l'heure désigner les adjointes et les adjoints.

C'est pour autant l'ensemble des conseillers qui joueront un rôle dans le quotidien des habitants du 1^{er} arrondissement.

C'est une équipe qui est forte de sa diversité, de ses engagements, de ses compétences multiples mises au service de la cité dans le but de l'amener résolument sur la voie de la transition écologique et sociale.

Laurence HUGUES, écrivaine, élue écologiste engagée pour la nature en ville, la préservation de la biodiversité, la végétalisation.

Jean-Christian MORIN, chef d'entreprise qui a sauté le pas de l'entrée en politique pour agir concrètement sur le cadre de vie quotidien.

Malika HADDAD-GROSJEAN, juriste et militante associative, engagée dans la lutte contre les discriminations pour le droit à la ville.

Bertrand PINOTEAU, cadre dans le privé, militant associatif de la monnaie locale qui entend promouvoir un autre modèle économique.

Fatima BERRACHED que beaucoup connaissent, dévouée depuis des années comme élue du 1^{er} arrondissement sur la petite enfance, l'éducation et la jeunesse.

David SOUVESTRE, militant de la cause LGBTI et spécialiste de santé environnementale.

Figure du quartier et producteur audiovisuel, Yves BEN ITAH a participé à l'aventure de « Carte de Séjour » avec Rachid TAHA et ses milieux alternatifs, qui a façonné l'identité festive des pentes.

Mathilde CORTINOVIS, commerçante, patronne d'un café qui s'est donné l'ambition de travailler en circuit court et dans le respect des équilibres sociaux et environnementaux.

Noé FROISSART, ingénieur, spécialiste des énergies renouvelables.

Laurence BOFFET, que beaucoup connaissent également et qui portera les enjeux de démocratie à l'échelle de la Métropole.

Yann FAURE, enseignant, amoureux du quartier, animateur de la Maison de l'Ecologie et qui rejoindra le Cabinet de Grégory DOUCET.

Il sera remplacé dans le conseil d'arrondissement par Benoit SCIBERRAS, assistant d'éducation. Sylvain GODINOT et Nathalie PERRIN-GILBERT qui ont mené cette liste commune seront tous deux adjoints à la Ville.

Sylvain GODINOT, adjoint à la transition écologique pour la Ville assumera la responsabilité de la mission centrale de ce mandat pour les écologistes.

C'est un grand honneur pour moi de succéder dans le siège de Maire à Nathalie PERRIN-GILBERT qui est une figure politique importante qui, pendant près de vingt ans, a porté haut les combats au niveau de l'arrondissement, de la Ville et bien au-delà en défendant des valeurs d'humanisme, de solidarité, d'ouverture et d'accueil.

Féministe engagée, déterminée à protéger les communs face à l'empiètement d'intérêts privés, elle incarne un verbe politique résolu à transformer le monde et à contester ses injustices.

Elle incarne aussi une action politique volontariste qu'elle va désormais poursuivre comme adjointe à la Culture et dont nous pourrons amplement bénéficier, du fait de l'intensité du tissu artistique du 1^{er} arrondissement, des institutions culturelles prestigieuses, du dynamisme des associations de musique, galeries d'art, créateurs de tous horizons.

C'est avec humilité que je viens après elle et je la remercie chaleureusement de sa bienveillance dans cette transmission qui m'a permis en l'espace de quelques semaines de prendre mes marques pour que nous puissions nous mettre au travail dès à présent.

Ces élections ont lieu dans une période particulière, celle de la crise sanitaire liée au Covid-19 et elles ont été marquées par une forte abstention.

La liste écologiste arrivée en tête au 1^{er} tour a conduit au niveau de la Ville et de la Métropole un rassemblement des forces de gauche avec la liste « Lyon en commun » et de la « Gauche Unie ».

Au niveau de l'arrondissement, cela s'est traduit par la présentation au second tour d'une liste unique fusionnée respectant la proportion des voix.

C'est une situation particulière et nous devons être vigilants à emmener avec nous dans notre démarche les personnes qui ne sont pas allées voter par crainte de la maladie, par désillusion ou parce qu'elles ne se reconnaissaient pas dans nos propositions.

Les résultats au niveau de la Ville et de la Métropole, en portant les écologistes et les forces de gauche au pouvoir ont cependant montré la puissante volonté de changement qui porte la société.

Nous tenons à remercier les électeurs et les électrices qui nous ont soutenu.es, les militant.e.s qui étaient mobilisé.es avec nous et qui ont souvent reçu un très bon accueil dans le quartier.

Enfin, nous tenons à remercier les agents de la mairie et les personnes qui se sont portées volontaires pour permettre le bon déroulement du scrutin.

Désormais, la tâche sera de respecter toutes les sensibilités.

Nous ne sommes pas là pour imposer des dogmes mais pour obtenir des résultats dans l'intérêt de tous.

Nous aurons aussi le souci d'associer les composantes de la vie politique dans les espaces de concertation et de participation démocratique.

J'ai toute confiance que ce conseil d'arrondissement, bien que sans opposition, sera le lieu de débats, de confrontations de points de vue dans les conseils de quartier et dans les nouvelles instances que nous mettrons en place. Des avis divergents s'exprimeront et nous construirons ensemble le projet commun de l'arrondissement en ayant à cœur de prendre en compte aussi les invisibles, ceux qui n'osent pas et que l'on sollicitera en les tirants au sort.

La convention citoyenne pour le climat a montré la formidable puissance de cette intelligence

collective.

Nous voulons aussi que ces dispositifs soient déployés à l'échelle locale pour éclairer les décisions en matière de politique publique, d'aménagements urbains, d'infrastructures.

Nous savons que nous pouvons compter sur la vivacité des habitant.e.s du 1^{er} arrondissement, fier de son histoire, cosmopolite et rebelle, inventif et artistique, opposant et visionnaire.

Cette histoire ce n'est pas un patrimoine à mettre sous cloche, c'est une matière vivante, un ferment, un levain d'une ville qui va changer, s'adapter, consommer différemment, mieux vivre ensemble, partager.

Notre arrondissement peut se féliciter d'avoir été le pionnier de l'écologie à Lyon.

Avec Gilles Buna, 1^{er} maire d'arrondissement écologiste de 1995 à 2001 puis adjoint à l'urbanisme et aux espaces verts à l'Hôtel de Ville.

Parmi les projets les plus transformateurs qu'il ait portés, les berges du Rhône ou les Vélo'v.

Avec Emeline BAUME, conseillère municipale et métropolitaine qui a consacré son énergie à montrer que l'économie sociale et solidaire, la récupération, la réparation pouvaient constituer un véritable modèle alternatif à une économie inégalitaire et destructrice.

Et elle va continuer d'œuvrer désormais comme 1^{ère} Vice-Présidente à la Métropole.

Trop souvent, l'écologie qui prône la sobriété et la tempérance est caricaturée comme contraignante, voire punitive.

L'imaginaire politique de notre société s'est façonné sur un idéal d'émancipation vis-à-vis des contraintes matérielles, des famines, de la misère, dont le progrès technique pourrait nous prémunir collectivement pourvu que les fruits de la croissance soient justement répartis.

Et pourtant avec l'effondrement du vivant, l'épuisement des ressources naturelles, le dérèglement climatique, nous sommes désormais face à la réalité brute des limites terrestres de cette abondance. Et c'est notre existence commune qui est en jeu.

Comme l'énonce le philosophe Pierre CHARBONNIER, le nouvel imaginaire à créer n'est plus celui d'une émancipation par le partage de l'abondance.

Il nous faut nous émanciper du modèle productiviste lui-même en inventant de nouveaux liens, de nouvelles formes de prendre soin des communs.

Cette espérance d'écologie est profonde et elle dépasse les clivages.

Personne ne veut respirer un air malsain, toxique ; personne ne veut vivre dans une étuve ou une poubelle.

La place de l'écologie dans le gouvernement de la cité n'est plus celle d'un supplétif, d'un agrément ou d'un supplément d'âme.

Elle est la priorité absolue de notre monde commun, notre ligne directrice.

Que cette espérance dépasse les clivages ne signifie pas que l'écologie sera consensuelle.

Il y aura bien sûr des mécontents, c'est inévitable.

Il est difficile de changer des habitudes, des manières de faire et de penser.

Certains pensent que c'est inutile, soit parce qu'une solution technique serait à portée de mains : l'hydrogène, le déménagement sur Mars... Soit parce qu'il serait trop tard !

Si l'élévation des températures, l'extinction des espèces, la fonte des glaces sont déjà irrémédiablement engagées, peut-on pour autant se résigner à ne rien faire, à laisser à nos enfants un avenir de désolation stérile ?

Non, nous avons un devoir de responsabilité et de respect.

Nous avons le devoir d'agir chacun à son niveau.

On ne peut pas tout mais ce que l'on peut faire, on doit le faire !

Certains disent à quoi bon réduire la circulation des voitures ? On ferait mieux de s'attaquer aux gros industriels, aux raffineries de Feyzin.

Ceux qui ont les leviers de la Vallée de la chimie doivent prendre leurs responsabilités pour réduire leurs impacts. Oui, mais nous, nous ne pouvons-nous défausser des nôtres et nous devons agir.

L'école Michel Servet présente des taux alarmants de pollution aux particules fines liées directement à la circulation automobile dans le tunnel de la Croix Rousse.

L'une des cours de récréation a été condamnée, des vannes de ventilation ont été installées mais ne serait-il pas temps d'agir sur la véritable cause du problème, à savoir de réduire la circulation automobile dans ce tunnel ? C'est ce que nous voulons faire en supprimant l'une des voies de circulation et surtout en développant des alternatives : des bus plus fréquents, des voies de vélos sécurisées, une voirie urbaine plus protectrice pour les modes de déplacements doux et non polluants. Cela nous pouvons le faire et nous devons le faire !

Ces changements profitent à tous. Certes, il est inconfortable de faire un détour pour laisser une rue piétonne, d'abandonner une place de parking en bas de chez soi pour laisser l'espace à un arbre.

Mais les bénéfices collectifs l'emporteront sur les inconforts transitoires.

L'espace urbain sera plus équilibré, moins pollué, moins bruyant, moins accidentogène.

Lorsque l'on intervient ainsi sur le cadre de vie, l'une des craintes justement partagée, est que les améliorations ne bénéficient qu'à quelques-uns, qu'elles soient socialement sélectives, qu'elles participent à une ségrégation de l'espace urbain.

Nous refusons cette fausse fatalité. Il nous faut améliorer le cadre de vie pour toutes et tous et surtout pour les plus démunis.

Cette ville apaisée, se veut une ville inclusive, non pas une ville forteresse qui se protégerait des désordres du monde, mais un village accueillant, accessible, ouvert.

La crise sanitaire a montré l'ampleur des inégalités d'habitats pendant le confinement, qui avaient une résidence secondaire à la campagne et qui s'entassaient dans un petit appartement surpeuplé.

C'est précisément pour la justice sociale que nous voulons qu'en ville, chacune et chacun ait accès à un espace de verdure près de chez soi, que les espaces verts ne soient pas des enclaves privilégiées mais au contraire disséminés partout, qu'ils apportent fraîcheur et beauté pour tout le monde.

Et si l'on peut planter des arbres fruitiers, tant mieux ! Un verger municipal, comme le jardin partagé, le potager dans la cour de récréation, c'est un moyen modeste mais significatif concret de reconnexion terrestre.

L'équipe municipale précédente s'est battue contre la gentrification.

La hausse des prix de l'immobilier est une préoccupation majeure ici.

Elle menace celles et ceux qui craignent de ne plus pouvoir payer leurs loyers.

Elle contraint à quitter le quartier lorsque la famille s'agrandit.

Elle rend le logement inabordable pour bien des nouveaux arrivants, à moins d'accéder à un minuscule studio, subdivision d'appartement qui fait exploser les prix au m².

Nous mettrons en œuvre l'encadrement des loyers, nous empêcherons la conversion de logements en meublés touristiques et contrôlerons strictement les usages.

Nous voulons augmenter la part de logement social aussi et en particulier ici, celle concernant les plus modestes.

Il n'est pas tolérable que des familles campent sur un parking. Nous voulons un logement digne pour chacun.

Le 1^{er} arrondissement est riche de son patrimoine historique et paradoxalement, beaucoup de bâtiments sont laissés à l'abandon.

Ils aiguisent l'appétit d'investisseurs. Or, nous souhaitons qu'ils servent à la collectivité.
Nous souhaitons mettre à disposition l'ancienne Ecole des Beaux-Arts pour des activités sociales et solidaires, des pratiques artistiques et culturelles du quartier.
Nous souhaitons aussi étudier la réouverture des Bains douches et du bâtiment Flesselles.
Bientôt l'ancien collège Truffaut accueillera une auberge de jeunesse, Lyon BD Festival, des logements étudiants.
Nous héritons de beaux projets et nous avons désormais la responsabilité de conduire au niveau de l'arrondissement une politique municipale au service de cette transition que nous voulons engager avec tous et toutes, habitants, commerçants, artisans, agents municipaux et métropolitains.
Au sein d'une Ville et Métropole écologistes, notre feuille de route est à la fois ambitieuse et terre à terre.
Quel lien, dirons-nous, entre les incendies de la forêt amazonienne et notre quotidien lyonnais ?
Ces feux sont pourtant le résultat direct de nos pratiques alimentaires, d'une déforestation importée avec les tourteaux de soja qui servent à l'alimentation des animaux d'élevage.
Réduire la consommation de viande dans les cantines ; proposer une alternative végétarienne un ou deux jours par semaine, c'est possible ! Cela n'a rien de radical ou d'extrême et pourtant ce levier peut avoir des effets significatifs.
Puisque nous pouvons le faire, nous devons le faire !
Tout comme nous pouvons par cette commande publique, soutenir une agriculture saine et durable.
Non, le bio et les circuits courts ne sont pas des lubies de bobos.
Pour une résilience commune de la planète, le politique doit résolument soutenir l'accessibilité d'une alimentation produite dans le respect de l'environnement.
Soutenir aussi la réparation plutôt que le consommé/jeté.
Notre société de l'abondance étouffe de ses propres gaspillages.
La sobriété que nous proposons, ce n'est pas la privation, c'est la considération.
Au regard de la gravité du déficit climatique, l'action locale paraît modeste, c'est pourtant la première marche du changement, des transformations du quotidien et de nos imaginaires.
L'arrondissement est dense, les températures sont élevées et les canicules plus fréquentes.
Désormais, chacun a compris l'importance d'enlever du bitume et de planter des arbres.
Cette adaptation consiste à inscrire dans les matérialités de la Ville le changement d'imaginaire dont je parlais.
L'avenir urbain, ce n'est plus la tour de verre, toujours plus haute, toujours plus sophistiquée, comme ces futurs icônes du passé érigés à la Tour de la Part Dieu et qui, dès leur achèvement, seront les symboles d'une époque dispendieuse et révolue.
L'avenir de la Ville c'est un aménagement de l'habitat, du travail, des circulations qui préservent des espaces de respiration, de nature... Un quartier convivial comme un village, dynamique comme un cœur de ville !
En se libérant des désirs de contrôle ou de puissance, on peut déployer une éthique du prendre soin, cultiver la beauté, la diversité et l'équilibre.
C'est cette vision du monde qui guide notre action et je formule ici le vœu qu'elle réussisse.
Le chemin ne sera pas simple, nous le savons mais nous avons bon espoir et nous voyons que cet espoir essaime.
Nous ne pouvons pas le laisser dépérir, il faut au contraire qu'il fructifie.
J'y emploierai toute ma conviction, ma volonté, ma détermination.
Merci.

(Applaudissements)

Mesdames, Messieurs, chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints. L'article L 2511-25 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le nombre des adjoints ne peut excéder 30 % du nombre total des membres du conseil d'arrondissement, sans pouvoir toutefois être inférieur à 4.

L'article L. 2511-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ajoute que dans les conseils d'arrondissement, la limite fixée à l'article L.2511-25 peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou de plusieurs quartiers, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil d'arrondissement.

Il y a donc lieu de fixer par un vote que je vous propose à main levée, le nombre des adjoints de notre arrondissement.

Je vous propose de fixer ce nombre au maximum autorisé :

- 30 % de l'effectif de notre assemblée, pour les adjoints de l'article L. 2511-25 alinéa 2, soit 4 adjoints.
- 10 % de l'effectif de notre assemblée pour les adjoints chargés des conseils de quartier, soit 1 adjoint supplémentaire ;
Soit au total 5 adjoints.

Je mets aux voix cette proposition.

- Qui sont ceux d'avis d'adopter ce chiffre de 5 adjoints ? Qu'ils lèvent la main.
- Avis contraires ?
- Abstentions ?

La proposition ayant obtenu l'unanimité, le chiffre de 5 adjoints est adopté.

Avant de procéder à l'élection des adjoints au scrutin secret, je vous rappelle que le conseiller municipal ou d'arrondissement qui n'a pas la nationalité française, ne peut être élu adjoint, ni en exercer temporairement les fonctions.

Les incompatibilités de professions et d'activités sont les mêmes que pour l'élection du Maire.

Je dois également vous informer que selon l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Je vous propose la liste suivante :

- 1er adjointe : Mme Laurence HUGUES
- 2ème adjoint : M. Jean-Christian MORIN
- 3ème adjointe : Mme Malika HADDAD-GROSJEAN
- 4ème adjoint : M. Bertrand PINOTEAU
- 5ème adjointe : Mme Fatima BERRACHED

Existe-t-il d'autres listes que vous souhaiteriez proposer ?

Je vous propose un délai de quelques minutes pour le dépôt d'autres listes si vous le souhaitez.
Dans le cas contraire, nous allons procéder au vote.

Non. Donc la procédure est la même que pour l'élection du maire.

Vous trouverez dans votre dossier une enveloppe contenant le bulletin avec la liste que je vous ai proposée déjà imprimée.

Y figurent également un autre bulletin si d'autres listes avait été proposées et un bulletin blanc.

Je vous rappelle que si l'enveloppe est laissée vide, ou qu'elle contient un bulletin vierge, le vote sera considéré comme blanc.

Toute mention inscrite sur un bulletin, autre que les listes qui vous sont soumises au vote, fera qu'il sera comptabilisé comme nul.

J'invite les scrutateurs et scrutatrices désigné.es à venir à la table centrale pour veiller à la régularité des votes et des émargements.

Je vous remercie de faire votre choix et vous invite à passer par l'isoloir, muni de vos bulletins de vote, de votre enveloppe et de votre stylo, à l'appel de votre nom par le Secrétaire de séance.

Noé FROISSART

Je procède à l'appel nominal des élu.e.s par ordre alphabétique pour procéder au vote.

- M. Yves BEN ITAH
- Mme Fatima BERRACHED
- Mme Laurence BOFFET
- Mme Yasmine BOUAGGA
- Mme Mathilde CORTINOVIS
- M. Yann FAURE
- M. Noé FROISSART
- M. Sylvain GODINOT
- Mme. Malika HADDAD-GROSJEAN
- Mme. Laurence HUGUES
- M. Jean-Christian MORIN
- Mme Nathalie PERRIN-GILBERT
- M. Bertrand PINOTEAU
- M. David SOUVESTRE

Yasmine BOUAGGA

Je déclare le scrutin clos.

J'invite les scrutateurs et scrutatrices à procéder au dépouillement.

J'invite également le secrétaire à les rejoindre pour veiller à la régularité du dépouillement.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, voici les résultats du vote pour l'élection de la liste des adjoints au Maire du 1^{er} arrondissement :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 14
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0

- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

La liste présentée par Yasmine BOUAGGA et conduite par Laurence HUGUES a recueilli l'unanimité des voix, soit 14 voix.

Je déclare donc installés les 5 adjoint.es à la Maire du 1^{er} arrondissement :

- Mme Laurence HUGUES, 1^{ère} adjointe
- M. Jean-Christian MORIN, 2^{ème} adjoint
- Mme Malika HADDAD-GROSJEAN, 3^{ème} adjointe
- M. Bertrand PINOTEAU, 4^{ème} adjoint
- Mme Fatima BERRACHED, 5^{ème} adjointe

Une remise des écharpes est faite à l'appel de chacun des adjoint.es.

Je vous propose à présent des prises de parole.

Ont souhaité prendre la parole, Madame Laurence HUGUES, pour « Les écologistes », Madame Malika HADDAD-GROSJEAN pour « Lyon en Commun » et Madame Fatima BERRACHED pour la « Gauche Unie ».

Laurence HUGUES

Merci Madame la Maire.

Madame la Maire, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

En ce jour tout à la fois solennel et joyeux, je voudrais commencer, bien sûr, Madame la Maire pour vous féliciter chaleureusement au nom des élu.e.s écologistes. Je crois, aussi, au nom de tous les élu.e.s et de tous les présent.e.s aujourd'hui.

Avec une pensée particulière pour les militant.e.s qui ont mené une campagne exceptionnelle. Exceptionnelle dans sa qualité et aussi ses résultats.

Et là, j'en profite pour saluer le travail de Sylvain GODINOT qui nous a conduits sur ce chemin et qui va pouvoir nous accompagner maintenant à la Ville.

Je voudrais aussi saluer, bien sûr, les élu.e.s qui poursuivent leur engagement à la Métropole, Emeline BAUME dans la salle sur laquelle nous allons je crois continuer à compter et puis bien sûr Nathalie PERRIN-GILBERT.

Longtemps le 1^{er} arrondissement a été corseté. Vous l'avez dit, un village de résistance, d'innovations dans une ville qui ne lui donnait pas les moyens d'agir.

Aujourd'hui, tout a changé, grâce aux électrices et aux électeurs qui se sont rendus aux urnes malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire.

Une crise qui a certainement permis aussi une prise de conscience accrue de nos fragilités, de la nécessité de réviser les priorités et de mieux nous préparer au changement climatique.

A l'échelle de l'arrondissement comme à l'échelle planétaire, il faut agir maintenant ! Vous l'avez dit, Madame la Maire et vous savez que vous pouvez compter sur la détermination de toute votre équipe, jeunes et moins jeunes, avec une grande diversité professionnelle et une vraie communauté de valeurs.

A ceux qui nous reprochent de vouloir aller trop vite, je rappellerai la décision du Conseil d'Etat, vendredi dernier. Une décision aussi historique que la victoire des écologistes quelques jours plus tôt.

Le Conseil d'Etat ayant demandé au Gouvernement de réduire la pollution à Lyon notamment, dans les six mois qui viennent.

Il y a vraiment urgence à agir et les premiers à en avoir eu conscience ce sont bien les citoyen.nes qui se sont mobilisé.es pour le climat, pour la qualité de l'air qui attendent beaucoup de nous.

Nous voulons, nous devons être à la hauteur de ces attentes à l'école Michel Servet, par exemple, vous l'avez dit.

La pollution atmosphérique n'a pas de frontière, elle affecte d'autant plus les familles qui, faute de moyens, ne peuvent pas s'échapper de la ville asphyxiée et c'est pour elles d'abord que nous voulons rafraichir la ville, végétaliser l'espace public. Pour elles, et surtout avec elles !

Nous n'avons pas attendu la Covid pour mesurer les abîmes d'inégalités sociales, mais la crise sanitaire les a encore aggravées et nous devons être au rendez-vous des personnes les plus fragiles, des entreprises, de leurs salariés en péril.

On oppose trop souvent écologie et social, tranquillité et vie de quartier ; ce sont des oppositions stériles.

Nous avons pris l'engagement de sécuriser les abords des écoles, développer les aménagements vélos et lutter contre la spéculation immobilière, encourager les activités économiques utiles et le commerce de proximité et le commerce de proximité, soutenir les artistes, lutter contre les discriminations et aider les abeilles à butiner.

L'écologie, la solidarité, la démocratie avancent ensemble. Le climat, la justice sociale la participation citoyenne : ces grands mots et les plus petits que l'on a serrés dans les programmes électoraux et qui se sont réunis pour le bien commun.

Nous sommes déterminés à ne pas les laisser lettre morte.

Sur un monument aux jardins des plantes, au-dessus de nous, on peut lire un hommage à la coopération, c'est un mot important. Important aussi pour votre équipe, notre équipe issue de partis de différents mouvements.

Et puis, il y a les mots des habitants dits au mégaphone sur les marches de la mairie deux jours à peine après les élections.

Des habitants qui veulent dormir la nuit, marcher dans la rue sans craindre de se faire renverser.

Je sais que ces mots, vous les avez bien en tête, Madame la Maire, comme les phrases peintes sur les banderoles suspendues aux fenêtres des pentes : « Des sous pour l'hôpital public » ou cette déclaration apparue il y a peu : « Nous sommes les arbres ».

Arundhati ROY l'a dit : on ne fera pas un monde différent avec un des gens indifférents. Et on peut compter effectivement sur les habitant.e.s du 1^{er} pour ne pas rester indifférents et venir nous interpeler. C'est quelque chose de très rassurant sur le plan démocratique, y compris pour se mobiliser contre des projets urbanistiques inutiles ! Et il y en a quelque uns que nous avons bien notés.

Là-dessus, nous continuerons, bien sûr, les combats que vous avez menés.

Il y a les mots qui ont désigné nos futures délégations, enfin nos délégations actuelles maintenant, et nous vous en remercions.

Ce ne sont pas des mots que l'on accroche à nos revers comme des médailles mais ils sont autant de chantiers de travail à mener ensemble, en transversalité.

Je pense tout particulièrement à Jean-Christian MORIN qui est à côté de moi mais aussi, bien sûr, aux adjoint.e.s et aux conseillères et conseillers d'arrondissement.

Nous allons travailler avec une administration respectée et qui est, nous le savons, soucieuse de nous accompagner dans le sens de l'intérêt général.

Et puis il y a les mots gravés au fronton de chaque mairie où à Lyon aujourd'hui on élit de nouvelles équipes : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Cette devise c'est aussi le rôle des élu.e.s locaux de lui redonner tout son sens, me semble-t-il.

Ces nouvelles fonctions que vous avez bien voulu nous confier, Madame la Maire, elles nous honorent mais surtout elles nous obligent à donner à ces mots leur substance dans les politiques publiques justes pour accompagner la Ville dans sa transition écologique, sociale, solidaire.

Nous avons six ans pour cela, le temps pour une petite fille de naître et d'apprendre à lire ; la moitié de la vie d'un castor ; un centième de la vie d'un chêne !

Une Ville apaisée inclusive où on peut se loger quel que soit ses moyens avec de l'air frais pour nos enfants, pour nos aînés. Des beaux-arts ouverts sur les quartiers et puis du vert dans les traboules mais pas seulement.

Aujourd'hui, le 1^{er} arrondissement poursuit sa riche histoire politique en élisant à sa tête une femme formée à la sociologie.

C'est un sport de combat disait Bourdieu et c'est un art de l'écoute aussi, me semble-t-il.

Au cours de ces six ans, vous aurez besoin d'être à la fois combative, comme votre prédécesseuse et patiente, certainement, pour réaliser tous nos engagements.

Pour conclure, Madame la Maire, j'aurais juste un dernier mot, c'est « la confiance » ! La confiance que nous vous donnons, que nous vous donnons toutes et tous pour nous conduire et conduire le 1^{er} arrondissement.

Je vous remercie.

Yasmine BOUAGGA

Merci beaucoup Laurence.

Je cède la parole à Malika HADDAD-GROSJEAN

Malika HADDAD-GROSJEAN

Mesdames, Messieurs, Madame la Maire et je dis bien « la » Maire et c'est important !

Mes chers collègues,

La prise de parole aujourd'hui, en tout cas ce matin, est féminine !

Je l'avais déjà exprimé, je m'en réjouis et je m'en réjouis plusieurs fois et j'apprécie ce plaisir matinal.

Vous l'entendez, c'est avec émotion que je prononce ces quelques propos.

Emotion de me retrouver dans cette maison commune avec une responsabilité. Cette maison commune que j'ai fréquentée en tant que citoyenne, en tant qu'usagère et aujourd'hui, en tant qu'élue au service des habitant.e.s.

Emotion personnelle mais aussi collective qui me gagne et avec laquelle j'adresse au nom du groupe politique « Lyon en commun », mes félicitations à toutes et tous, à vous, Madame la Maire !

Cette émotion est due, bien sûr, à la singularité de ce scrutin et à la crise sanitaire dans laquelle nous l'avons vécu. Mais aussi à ce désir de changer d'air, qui, à notre grand bonheur, s'est réalisé ce 28 juin grâce à l'intelligence qui a su rassembler écologistes et forces de gauche dans un seul but, plus qu'urgent : l'intérêt général.

Intérêt général, cette valeur cardinale de la maire sortante, Nathalie PERRIN-GILBERT, à qui j'adresse mes remerciements.

Nathalie, permets-moi au nom de mes collègues ici et des élu.e.s de « Lyon en commun » de te rendre hommage et de t'exprimer toute notre gratitude pour toutes les réalisations que tu nous lègues.

D'aucun attendrait que je salue ton courage.

A l'évidence, il t'a fallu du courage pour affronter l'épreuve de la garde à vue, pour avoir refusé que le poids de l'injustice n'écrase les laissés pour compte.

Mais je voudrais surtout te saluer pour la force inébranlable de tes convictions qui ne t'ont jamais laissé choisir le confort des sentiers battus.

Ce refus n'est pas un refus de posture mais c'est un refus honnête.

Dans tes propos, tu as cité un certain nombre de réalisations du bilan des six années passées.

Ce sont tes combats que tu as menés, soit aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire avec la réalisation des Halles de la Martinière, mais aussi aux côtés des parents d'élèves pour empêcher la fermeture de l'école maternelle Claude Levi Strauss.

Des combats concrets, des actes même symboliques en faisant de la mairie du 1^{er} arrondissement la première mairie à se déclarer en état d'urgence climatique.

Merci pour tout ceci, notre gratitude pour avoir défendu la tradition d'humanisme, d'hospitalité, de résistance de notre arrondissement.

Merci pour tout ce que je ne peux citer ici, sinon mon propos sera trop long.

J'adresse aussi tous mes remerciements à ceux qui t'ont accompagnée dans ces combats, ce sont les élu.e.s sortants.

D'abord Elliott AUBIN, il y a six ans, tu n'avais que vingt ans.

Ta maturité, ta culture, ton sens des responsabilités et de l'intérêt commun nous font oublier que tu es si jeune.

Permits-moi cette image, tu es tel un sage, alchimiste qui détient la pierre philosophale.

Mon propos n'est pas mystique, loin sans faut.

Ta pierre philosophale est les fondements de la République. « Res Publica », la chose publique ; ce bien qui appartient à tous et donc à personne en particulier.

Ton attachement aux valeurs républicaines, Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité sont le fil rouge de tout ce que tu as entrepris au service des citoyen.nes, comme le Pôle d'accès aux droits et de la Lutte contre les discriminations, dont tu avais la charge le long de ce mandat. Tu sais très bien combien ces questions nous tiennent à cœur.

Je n'ai aucun doute que quelles que soit tes nouvelles missions, tu les accompliras avec cette même éthique et ces mêmes convictions. Merci.

J'adresse aussi mes remerciements à Laurence BOFFET. Merci pour ton attachement à la démocratie si bien malmenée ces dernières décennies.

Durant six ans, tu t'es employée à lui redonner son vrai sens, c'est pour cela que je ne mets pas d'adjectif aujourd'hui.

Son sens originel, la tâche n'a pas été simple quand on mène de front vie professionnelle et tâche électorale.

Ces charges tu les as assumées avec dévouement mais j'ai envie de mettre l'accent sur ton abnégation.

Mes remerciements s'adressent aussi à Fatima BERRACHED.

Tu es élue sortante mais tu poursuis avec nous.

Quelle chance nous avons de nous faire partager, avec Laurence aussi, ton expérience !

Je sais la volonté et le dévouement avec lesquels tu as assumé ta délégation.

Je me réjouis de partager ton attachement à l'éducation, à l'école publique, ce berceau républicain où se construisent les citoyen.nes de demain.

Madame la Maire, chère Yasmine, chers collègues, au nom de « Lyon en commun », je nous souhaite la réussite !

La feuille de route que vous avez évoquée tout à l'heure, me fait avancer avec vous toutes et tous avec sérénité car ce sont autant d'engagements qui nous ont rapproché.es et comme l'avait cité Nathalie PERRIN-GILBERT, la responsabilité du rassemblement mais aussi celle de la réussite.

Nous avons la responsabilité de ne pas décevoir, ceux et celles qui nous ont, ce 28 juin, confié la gestion de leurs affaires publiques.

Vous le savez, vous l'avez dit, nous ne partons pas de rien.

Beaucoup de choses ont été réalisées, accomplies, beaucoup de choses nous restent à réaliser et à faire.

Je m'adresse de nouveau à vous avec cette phrase de Bergson en tête : « L'avenir ne sera pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire » et j'ajouterais ensemble, avec engagement et sincérité.

Merci.

Yasmine BOUAGGA

Merci beaucoup Malika.

Je passe la parole à Fatima BERRACHED

Fatima BERRACHED

Madame la Maire, chère Yasmine,

Je souhaite tout d'abord vous féliciter, te féliciter.

Toutes mes félicitations pour cette élection qui te désigne Maire du 1^{er} arrondissement.

Une fonction de proximité, de partage et de lien avec les habitantes et habitants du 1^{er} arrondissement.

Toutes mes félicitations également à mes collègues pour leurs nouvelles fonctions.

Aujourd'hui s'ouvre une belle page de notre histoire lyonnaise.

En effet, à la Métropole, à la Ville de Lyon, dans notre 1^{er} arrondissement, les écologistes et la gauche sont aux responsabilités.

Nous avons une obligation de réussite.

Nous pouvons, aujourd'hui, ensemble, en concertation, transformer le quotidien des habitantes et des habitants du 1^{er}.

Un arrondissement toujours plus solidaire : c'est inscrit dans son ADN.

Un arrondissement toujours plus écologique : le précédent mandat en a ouvert la voie.

Un arrondissement toujours plus démocratique : clé de notre réussite.

Je sais Yasmine que vous serez, que tu seras, la garante de ces nombreuses richesses.

Nous avons la chance d'être sur un arrondissement militant, un arrondissement exigeant.

Nous avons cette chance et ce devoir, de pouvoir nous appuyer – toujours - tout au long du mandat, sur l'expertise citoyenne.

Pleinement engagée dans cette nouvelle équipe, je suis issue des listes de la Gauche Unie.

Je suis fière de représenter cette équipe qui portait le social au cœur de son projet et je veux assurer mes colistières et colistiers, militantes et militants, qui nous ont accompagné.es que je représenterai de mon mieux les valeurs et les priorités que nous avons portées au 1^{er} tour.

Madame la Maire, permettez-moi de saluer mes collègues du précédent mandat et de les remercier pour leur confiance, notamment André Gachet qui a si bien su porter nos couleurs.

Merci à lui.

Pour conclure, vous dire que je suis heureuse, fière et émue aussi, de retrouver de belles délégations. Avec l'envie de défendre particulièrement la place des parents, en améliorant, en renforçant leur

participation.

De mettre en avant plus fortement, encore, la transmission aux plus jeunes, pour faire une ville à hauteur d'enfants.

Et enfin d'axer ce mandat sur la sensibilisation et l'action pour faire de notre ville, une ville plus écologique et plus solidaire.

Madame la Maire, chers Collègues, je vous souhaite un beau mandat, riche en réussites au service des habitantes et habitants du 1^{er}, notre cher 1^{er} arrondissement.

Merci.

Yasmine BOUAGGA

Merci beaucoup Fatima.

Y-at-il d'autres prises de parole souhaitées ?

Oui. Je passe la parole à Yann FAURE

Yann FAURE

Madame la Maire, Mesdames, Messieurs, chers élu.e.s,

Ce sera le seul jour où j'aurai l'honneur, la chance et le privilège de siéger parmi vous.

Cet arrondissement, c'est un arrondissement dans lequel il se passe toujours quelque chose et j'ai envie de dire dans ce quartier parce que les Pentès de la Croix Rousse sont aussi, à mon sens, un village, un lieu de convivialité, un lieu de partage, un lieu où la solidarité est toujours présente et effectivement, comme cela a été dit à maintes reprises, un lieu de résistance.

Aujourd'hui, on se retrouve dans un nouveau cycle et c'est aussi un fait particulier puisque cet arrondissement n'est plus isolé mais se retrouve en situation de pouvoir, réellement. Proposer à grande échelle et main dans la main avec les autres arrondissements et je dirai même avec les autres communes de la Métropole, enfin, une direction dans laquelle on veut aller.

Cet endroit, pour moi c'est aussi un lieu d'invention, d'imagination, de rires, je trouve que le rire est quelque chose de très présent.

Cette émotion-là particulière qui nous permet de faire face à toutes les adversités, cette joie qui abrite ce quartier, même quand la situation est difficile, même quand cela va mal, il y a quelque chose qui nous porte et à mon avis qui pourra continuer de nous porter parce que cela accompagne ce sentiment de créativité.

Je ne suis pas arrivé dans cet arrondissement par hasard, je suis arrivé il y a vingt ans, c'est le lieu où je voulais vivre. C'est un lieu symbolique parce que dans tout l'imaginaire, la Croix Rousse s'est déployée à travers toute la France, à travers toute l'Europe.

On l'a retrouvé dans des chansons, on l'a retrouvé dans les récits des histoires nobles, des analystes mêmes de l'Histoire et ce quartier il porte autre chose même. Je pense à toutes les belles leçons que vous avez exprimées aujourd'hui. Pour moi, il est lié à quelque chose pour lequel l'action municipale, locale n'a pas forcément de prise.

C'est la question du travail et l'on sait que c'est ce que l'on va tenter de faire pour la Ville, dans des circonstances très difficiles qui sont celles de la crise sanitaire et qui potentiellement peuvent engendrer une crise sociale, une crise économique.

On n'a pas forcément de prise sur la question du travail mais la devise ici qui a nourri cet endroit qui n'était pas simplement un quartier mais qui était aussi, il faut le rappeler, une usine à ciel ouvert à l'époque fait que nous vivons dans une usine. Nous vivons dans la fabrique ! Cette expression qui était « Vivre en travaillant ou mourir en combattant », aujourd'hui elle a un sens parce que même pour

vivre dans la crise sanitaire, nous avons des besoins essentiels à remplir : ceux de l'hôpital public, ceux du soin, ceux de la santé et partout aujourd'hui il y a des gens à la fois qui souffrent, qui souffrent de la difficulté à habiter, de la possibilité à trouver un logement abordable alors qu'ils sont à la rue. Et puis il y a aussi tous ceux qui souffrent à cause du sens perdu de leur travail, ou à cause des conditions difficiles de leur travail. Et cela me porte à penser qu'il y a d'autres échéances qui se profilent à l'horizon et dans lesquelles l'action locale, l'action municipale aura aussi son mot à dire pour trouver les connections avec ces sujets importants.

Je m'en vais aujourd'hui, parce que je suis appelé auprès de Grégory DOUCET dans l'équipe du Cabinet du Maire pour apporter à la fois un conseil politique et technique d'une manière transversale sur la question des coopérations.

Je reste un habitant du 1^{er} arrondissement et tout d'abord je vais travailler pas loin d'ici puisque c'est à l'Hôtel de Ville, et je vais rester aussi tout près de vous parce qu'évidemment tout ce que vous allez pouvoir faire ici va impacter notre environnement à tous parce que nous ne sommes pas seulement des élu.es.

J'ai beaucoup d'espoir comme beaucoup de conscience dans tout ce que vous allez pouvoir réaliser. J'ai eu la chance de côtoyer les équipes de « Maintenant Lyon », parce que l'on dit souvent EELV mais EELV a été un fer de lance politique, de quelque chose qui a dépassé largement la question d'un parti politique à l'intérieur de « Maintenant Lyon ».

On va retrouver de multiples acteurs associatifs, des acteurs de l'économie, des gens qui sentaient que c'était le moment de faire basculer les choses pour aller vers la transition écologique et sociale. Je voudrais aussi rendre hommage effectivement à l'équipe sortante parce qu'elle n'a vraiment pas démérité. Beaucoup de très belles choses sont faites, qui ont été réalisées pendant le mandat qui vient de s'achever et pendant les trois mandats précédents et aussi pendant le mandat d'avant, celui de 1995 avec Gilles Buna, le moment où je suis arrivé ici.

Je vous souhaite donc bonne chance, bon courage et je serai toujours auprès de vous et je vous adresse mes félicitations les plus chaleureuses à la fois à Yasmine BOUAGGA, aux nouveaux adjoint.es qui vont l'entourer et à l'ensemble de l'équipe parce je sais qu'il y a une compétence et une envie, un enthousiasme incroyable.

Et comme dit la devise de Lyon « avec la chance comme compagne et le courage comme guide », vous ne pouvez échouer.

Yasmine BOUAGGA

Merci beaucoup Yann et on compte sur toi au Cabinet pour nous aider à ne pas échouer !

S'il n'y a pas d'autres prises de parole, mes chers Collègues, avant de clôturer la séance, je dois terminer en vous lisant les points essentiels de la Charte de l'élu local, comme m'y invite l'article L1111-1-1 du CGCT :

- L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.

- Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'ordre du jour de notre première séance de conseil d'arrondissement étant épuisé, je lève la séance.

Je remercie le doyen, le secrétaire, le scrutateur et la scrutatrice, de rester quelques minutes pour signer le procès-verbal de cette séance.

Je remercie le public d'avoir été présent et si matinal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

Le Secrétaire de Séance,

Noé FROISSART

